

J. MARQUET

PREMIÈRE JOURNÉE

Fluor

Registre ouvert le 18 mai 2026 à 14 heures 00

Observations de M⁽¹⁾ 1^{ère} permanence lundi 18 Mai 2025 14h/15h

JACQUETTE Sandrine et Jean-Paul

2 Route des Roches

50690 MARTINVAST

(Vindoumme joint)

Demande de passage de la parcelle A 727 située route des Roches, 50690 MARTINVAST en terrain constructible.

- La parcelle concernée est dans une dont creuse appartenant à la zone urbaine située sur MARTINVAST et HARDINVAST

- La parcelle n'a plus d'utilité agricole depuis 25 ans

- A défaut de rendre la parcelle entièrement constructible je demande à ce qu'une partie de celle-ci le soit pour une surface de 1500m² afin d'y construire une maison adaptée à mes besoins actuels (j'habite juste à côté, parcelle A 726).

Cette préconisation de ma volonté de rendre cette parcelle constructible s'inscrit dans la logique de l'avis exprimé par le conseil municipal de MARTINVAST suggérant l'augmentation des surfaces constructibles de la commune.

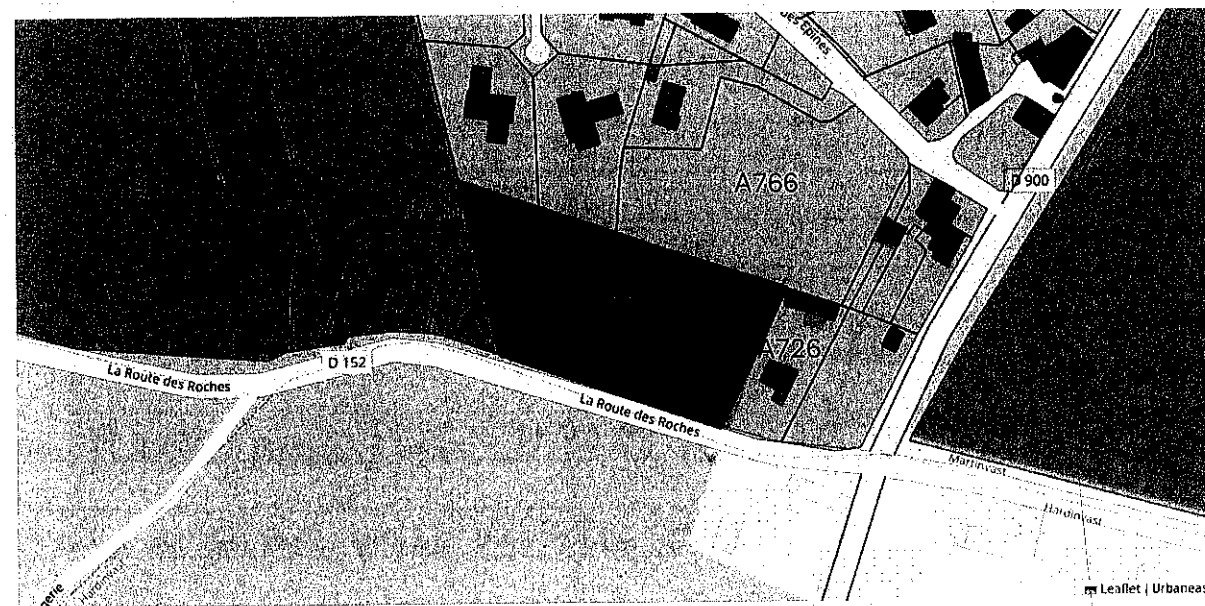
J2^t

Sandrine et Jean-Paul JACQUETTE
2, route des Roches
50690 MARTINVAST
06 31 58 06 27

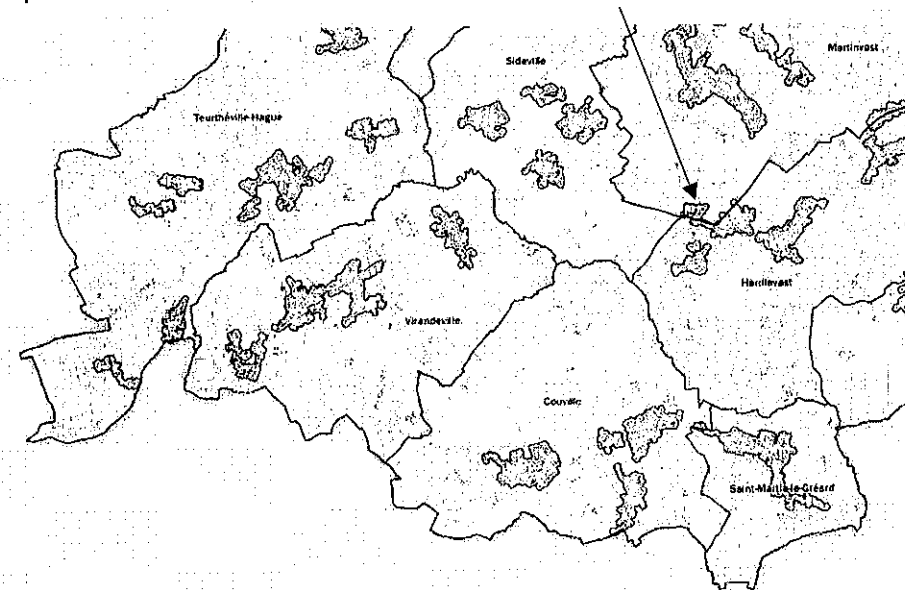
Le 19/09/2025

Objet : Demande de passage de la parcelle A727 située 2 route des Roches MARTINVAST en terrain constructible.

La parcelle d'environ 4700 m² est cernée par des terrains construits et un terrain constructible A766 (Sauf bande de 17m identifiée sur le plan).



La parcelle entre dans la zone urbaine identifiée entre Martinvast et Hardinvast.



leColantin 0 1 km

Nous sommes propriétaires de la maison située sur la parcelle A726, jouxtant ce petit champ. Depuis plus de 25 ans ce champ n'est pas exploité par un agriculteur. Nous y mettons parfois un cheval ou deux.